

**Colloque du conseil scientifique de l'AMF – 20 juin 2016****Discours de François Villeroy de Galhau,****Gouverneur de la Banque de France****« L'éducation financière à l'ère du digital »**

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de répondre ce matin à l'invitation de l'AMF et de son président, Gérard Rameix, pour parler de la question de l'éducation financière. Maîtriser les notions économiques et financières de base est loin d'être une simple exigence théorique. Chaque individu est amené, au quotidien, à prendre des décisions financières, qu'il s'agisse de consommer, d'acquérir un logement ou encore de préparer sa retraite. L'éducation financière doit permettre à chacun de faire des choix éclairés. Elle est indispensable plus encore dans un monde digital. Les nouvelles technologies multiplient en effet les opportunités pour le consommateur, en matière de paiement, de financement – le crowdfunding – ou encore d'investissement – les « robo advisors » –, mais elles ne sont pas exemptes de risques. Mieux comprendre, pour mieux décider, c'est là tout l'enjeu de l'éducation financière aujourd'hui. Elle est un facteur d'efficacité économique et d'équité sociale – ce sera mon premier point. Et c'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics ont engagé des actions concrètes pour la faire progresser – j'y reviendrai ensuite.

**I. D'abord, l'éducation économique et financière comme facteur d'efficacité pour le financement de l'économie, et d'équité sociale**

**1) La France a des lacunes en matière d'éducation économique et financière des ménages.** Des études menées à la Banque de France<sup>1</sup>, sur la base des travaux académiques de Lusardi et Mitchell, montrent qu'en France,

---

<sup>1</sup> Arrondel et al. 2013 et 2015.

**Seul le prononcé fait foi**

moins d'un individu sur trois est capable de ne pas faire d'erreurs sur des questions financières de base – le calcul des intérêts, l'effet de l'inflation sur l'épargne et le caractère plus ou moins risqué des produits financiers. Cette faible proportion est comparable à celle observée aux États-Unis, mais elle est nettement inférieure aux résultats de certains de nos voisins : au moins une personne sur deux répond correctement en Allemagne et en Suisse. En outre, en France, ces lacunes touchent particulièrement les jeunes : selon l'enquête PISA, près de 20 % des élèves de quinze ans n'atteignent pas le niveau de compétence de base en culture financière ; c'est plus que la moyenne des pays de l'OCDE évalués<sup>2</sup>.

**2) Une meilleure éducation économique et financière des Français est primordiale, à la fois pour l'équité sociale et pour le bon fonctionnement de l'économie :**

- L'éducation financière contribue à une meilleure intégration sociale, car elle limite les risques de surendettement et d'exclusion financière. Elle permet aussi de corriger les différences qui existent entre les catégories de population. De nombreuses études, comme par exemple celle menée par le Comité consultatif du secteur financier en 2014<sup>3</sup>, montrent en effet que les revenus, l'âge, le sexe, la structure familiale, le niveau d'éducation générale ou encore la classe sociale sont autant de facteurs qui jouent dans l'accès aux connaissances économiques et financières : les hommes, d'âge moyen, plus éduqués, ont généralement un meilleur niveau d'éducation financière que les autres catégories de population.
- De plus, l'éducation financière participe au bon fonctionnement de l'économie, car elle favorise une meilleure orientation de l'épargne des ménages. Les travaux académiques<sup>4</sup> montrent que les individus les plus éduqués financièrement sont les plus à même de planifier sur le long terme, ce qui est crucial dans un contexte de vieillissement de la population

---

<sup>2</sup> 15,3 % en moyenne dans les 13 pays évalués contre 19,4 % en France.

<sup>3</sup> De même, l'étude PISA montre que l'écart de performance des élèves français suivant leur groupe socio-économique est particulièrement marqué.

<sup>4</sup> Notamment Americks et al. (2003), Arrondel et al. (2013) et (2015).

**Seul le prononcé fait foi**

et de réforme des systèmes publics de retraite. Ils sont aussi les plus enclins à détenir des actions, ce qui est vital pour notre économie : pour innover, nos entreprises ont en effet besoin de trouver davantage de financements par fonds propres.

**II. Pour faire progresser l'éducation financière en France, quel rôle pour les pouvoirs publics ?****1) L'éducation financière, un engagement fort de la Banque de France.**

La Banque de France, comme l'ACPR et l'AMF, ont une expérience concrète et quotidienne des besoins d'information et d'explication de nos concitoyens. Avec 780 000 consultations de notre site internet commun Assurance-banque-épargne info-services (ABEIS) et 340 000 appels téléphoniques reçus au numéro d'appel unique associé en 2015, nous répondons tous les jours aux questions pratiques des clients sur les produits qu'ils ont souscrits ou s'apprêtent à souscrire. La Banque de France a d'ailleurs fait depuis longtemps de l'éducation économique et financière du public un objectif stratégique, dans le cadre de sa responsabilité sociétale. Elle dispose grâce à son réseau d'une couverture de l'ensemble du territoire et mène déjà des actions par le biais d'ateliers pédagogiques, d'expositions, de son site internet Citéco ou encore de la Cité de l'Économie et de la Monnaie qui doit ouvrir à Paris en 2018.

Fin avril, la Banque de France a été désignée par le Ministre des Finances comme opérateur de la stratégie nationale d'éducation financière de la population. Cette stratégie nationale est un engagement fort des pouvoirs publics, qui s'inscrit dans le prolongement des principes élaborés par l'OCDE et adoptés par le G20 en 2012. Dans ce rôle d'opérateur national, la Banque de France ne sera pas soliste, mais chef d'orchestre. Elle veillera, en coordination étroite avec l'AMF, à l'association de toutes les parties prenantes, notamment les acteurs déjà fortement impliqués dans ce domaine, comme

**Seul le prononcé fait foi**

l'Institut pour l'éducation financière du public avec le site internet « La finance pour tous ». Notre objectif collectif sera si j'ose dire un cube à trois dimensions : toucher tous les publics – les jeunes bien sûr, les personnes en situation de fragilité financière aussi, les enseignants et les étudiants, mais plus généralement tous les citoyens à chaque moment de leur vie –, de traiter tous les sujets qui s'y rattachent – l'éducation financière, mais aussi budgétaire, et les questions économiques et monétaires – et d'utiliser tous les supports pertinents pour diffuser largement ces connaissances – sites internet, actions de terrain, partenariats avec les autres services publics – en premier lieu l'Éducation nationale – et les associations.

**2) Former, informer, mais aussi réguler.**

L'éducation financière est indispensable dans un monde digital, qui donne plus d'autonomie aux consommateurs. Mais elle ne suffit pas à elle seule à les protéger. L'ACPR et l'AMF agissent donc aussi en tant que régulateurs. Pour accompagner le développement du digital, au bénéfice de tous, nous marions ensemble l'ancien et le nouveau : l'ancien, c'est notre expertise commune sur la protection du consommateur ; le nouveau, ce sont nos orientations sur la finance digitale, avec une coopération renforcée dans ce domaine et la création d'un pôle commun sur les Fintech. Nous réunirons d'ailleurs, avec Gérard Rameix, le premier Forum Fintech le 18 juillet prochain.

L'autonomie des consommateurs face au digital n'existe en effet réellement que si elle est garantie tout au long du parcours client par une information et un conseil adaptés, à la fois en termes de contenu, de cohérence et de chronologie. En outre, il faut veiller à ce qu'en amont de son choix, le client ne soit pas profondément influencé (via internet ou les réseaux sociaux), parfois même à son insu. Les contrôles menés par l'ACPR et les visites mystère conduites par l'AMF, ainsi que les travaux communs, montrent que tel n'est pas encore toujours le cas. De même, le sujet des données doit faire l'objet d'une attention particulière à la fois en raison des enjeux de sécurité qu'il

## Seul le prononcé fait foi

comporte, mais également en termes d'information des consommateurs sur l'utilisation de leurs données personnelles. Tout ceci nous amène à un principe d'évidence : les Français doivent être aussi bien protégés sur le digital que sur la finance traditionnelle. C'est d'ailleurs la condition *sine qua non* de la confiance, et donc de la croissance du digital.

\*\*

Je voudrais conclure mon propos ce matin avec l'aide de Paul Valéry (Variété III) : « L'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence. L'enseignement ne se limite pas à l'école. Toute la vie, notre milieu est notre éducation, et un éducateur à la fois sévère et dangereux. » S'il est vrai que l'éducation – notamment financière – se joue tout au long de la vie, l'ambition de la Banque de France, avec l'ACPR et l'AMF, sera au contraire d'être un éducateur bienveillant, mais un régulateur attentif. À l'ère digitale, il est impératif de faire avancer ensemble l'éducation financière et la régulation, pour permettre le développement de nouvelles technologies, comprises par tous et au bénéfice de tous. Je vous remercie de votre attention.

Références bibliographiques :

J. Americks, A. Caplin, J. Leahy (2003), "Wealth accumulation and the propensity to plan", *Quarterly Journal of Economics*, 118(3), p.1007-1048.

L. Arrondel, M. Debbich, F. Savignac (2013), «Financial Literacy and Financial Planning in France», *Numeracy*, Vol. 6, Iss. 2, Article 8.

L. Arrondel, M. Debbich, F. Savignac (2015), «Stockholding in France: the role of financial literacy and information», *Applied Economic Letters*, vol. 22, Iss. 16, p. 1315-1319.

L. Arrondel, M. Debbich, F. Savignac (2015), « L'éducation financière influence-t-elle les décisions des individus ? » Banque de France, Rue de la Banque n°2.

Comité consultatif du secteur financier (2015), « La définition et la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière d'éducation financière », *Rapport du groupe de réflexion présidé par M. Emmanuel Constans*.

A. Lusardi, O. S. Mitchell (2014), « The Economic Importance of financial literacy: theory and evidence », *Journal of Economic Literature*, 52(1), p. 5 -44.

OCDE (2014), «PISA 2012 Results: Students and Money (Volume VI) Financial Literacy Skills for the 21st Century ».